

Efficacité énergétique

Le Maroc et la France signent trois accords stratégiques

• Les entreprises françaises se positionnent

• Une ville verte dans la région de Tanger

• 30 millions d'euros pour le Perg

LE buzz écolo se poursuit. Et la coopération franco-marocaine capitalise sur cette tendance. En marge de la célébration de la Journée mondiale de la Terre, trois accords dans le domaine énergétique ont été paraphés, jeudi dernier à Rabat. Une importante délégation française a effectué un déplacement, avec à sa tête, Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Il faut dire que l'enjeu est de taille: se po-



En marge de la Journée de la Terre, une importante délégation française a effectué un déplacement au Maroc, avec à sa tête, Jean-Louis Borloo, ministre de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer. Il faut dire que l'enjeu est de taille: se positionner sur le méga-programme solaire marocain (Ph. Bziouat)

sitionner sur le méga-programme solaire marocain. Avec 9 milliards de dollars,

les opportunités sont prometteuses! Le ministre français a cependant relativisé les intentions économiques de la France. «Il ne faut pas parler d'opportunités, il faut plutôt se regrouper! Car il n'est pas question de défendre les entreprises fran-

ches contre les entreprises des autres pays. En fait, les marchés sont infinis, puisque la moitié du globe doit changer son modèle énergétique, et l'autre moitié attend d'avoir accès à l'énergie». Toutefois, cela ne l'a pas empêché de réunir les entreprises françaises pour un petit déjeuner avec Amina Benkhadra, son homologue marocaine.

Représentant la partie marocaine, celle-ci a signé le premier accord portant sur la création de la nouvelle ville verte de Ch'rafat, dans la région de Tanger. A cet effet, un don du gouvernement français d'un montant de 520.000 euros (5,8 millions de DH) financera les études de faisabilité de la ville pilote. Objectif: réaliser un schéma directeur énergétique,

entre l'Aderee et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie de France. L'objectif affiché est de booster la coopération bilatérale dans les domaines des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et des technologies propres. A cet effet, les leviers d'action plébiscités seront la recherche, d'une part, et les partenariats privés, de l'autre.

Prise en charge par l'Agence de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique (Aderee) et Al Omrane, la principale réalisation sera un bâtiment éco efficace à titre de modèle. Aussi, l'accord prévoit un accompagnement mutuel pour la mise en place d'un code d'efficacité énergétique dans le bâtiment.

Le second accord porte sur la cinquième et dernière phase du Programme d'électrification rurale global (Perg). L'Office national de l'électricité recevra un financement de 30 millions d'euros, dans le cadre d'une convention de crédit avec l'Agence française de développement (AFD). Ainsi, cette dernière étape devrait assurer l'approvisionnement de 17.900 foyers dans 449 villages situés dans 8 provinces. Cette dernière tranche porte la contribution totale de l'AFD dans le secteur de l'énergie à 335 millions d'euros. Rappelons qu'entre 1993 et 2006, la couverture du réseau électrique est passée de 18% à 97%.

Une dernière convention a été signée

Aussi, ces accords sont-ils autant profitables au secteur énergétique marocain qu'ils sont stratégiques pour la partie française. «Alors qu'on use et abuse du terme stratégique pour qualifier les partenariats, là, il l'est vraiment!», s'exclame le ministre français. □

Othmane ZAKARIA